

Le taux de chômage japonais est au plus bas depuis neuf ans

Philippe Mesmer *Le Monde* du 31.05.07

3,8 % de la population active au mois d'avril, selon les chiffres publiés mardi 29 mai, le taux de chômage japonais a atteint son plus bas niveau depuis neuf ans. *"L'amélioration observée découle essentiellement d'un repli du chômage des jeunes, de 8,9 % à 7,5 %"*, précise-t-on au ministère de la gestion publique. Le Japon compte ainsi 2 680 000 demandeurs d'emploi. Après le pic de 5,5 % atteint en 2002, le chômage ne cesse de reculer, grâce notamment à la reprise économique depuis cinq ans. L'activité, axée sur l'innovation, est soutenue par les exportations et la consommation. Les sociétés nippones ont investi sur les marchés extérieurs tout en maintenant dans l'Archipel d'importants sites de production. Elles protègent ainsi certaines technologies sensibles et continuent de bénéficier d'une main-d'oeuvre très qualifiée.

Pour combler leurs besoins en personnel - apparus après les restructurations des années 1990 -, les sociétés mènent aujourd'hui d'importantes politiques de recrutement. Or, ces offres d'emploi interviennent au moment où la population de l'Archipel vieillit à un rythme accéléré. Les jeunes sont de moins en moins nombreux et les "baby boomers", 9 % de la population active, commencent à partir à la retraite notamment ceux nés entre 1947 et 1949. Conséquence de ce phénomène, il y a aujourd'hui 105 offres d'emploi pour 100 chômeurs. Les entreprises nippones ont d'autant plus de mal à trouver la main-d'oeuvre dont elles ont besoin que le Japon refuse toujours de s'engager dans une politique ouverte à l'immigration. Par ailleurs, le haut niveau de qualification des postes pousse les employeurs à débaucher les salariés de la concurrence tout en s'efforçant d'attirer les jeunes diplômés qui sortent de l'université en nombre insuffisant.

33 % de travailleurs à temps partiel

Si la finance, à la mode, ne rencontre guère de difficultés pour remplir ses objectifs de recrutement, les NTIC (les nouvelles technologies de l'information et de la communication) souffrent d'une image de secteur où l'on travaille beaucoup pour gagner peu. Certaines sociétés mènent de vraies campagnes marketing pour attirer les candidats. Ainsi Itochu Techno-Solutions va jusqu'à offrir à ses nouveaux employés des séjours aux Etats-Unis. Le secteur industriel n'est pas épargné par la pénurie ambiante. Dans la construction navale, les sites de production tournent au maximum pour répondre à une demande, essentiellement chinoise, en progression constante. Certains constructeurs, ne pouvant embaucher suffisamment de personnel, avouent même devoir refuser des commandes.

Autre explication du faible taux de chômage japonais, la méthode de comptabilisation des demandeurs d'emploi. Il suffit d'avoir travaillé quelques heures dans la dernière semaine du mois considéré pour ne plus être considéré comme chômeur. En outre, le système japonais veut qu'un demandeur d'emploi soit indemnisé au maximum 330 jours à un taux compris entre 50 % et 80 % de son salaire. Passé ce délai, il se voit exclu des statistiques. Ces procédures contraignent les chômeurs - souvent mal vus par la société - à tout faire pour trouver rapidement un nouveau poste. Leur retour à l'emploi se fait souvent par des contrats à temps partiel. Aujourd'hui, 33 % de la population active travaille sous ce régime, contre 20 % en 1995. Cette tendance s'accroît car la législation est très souple sur les contrats à durée déterminée, qui peuvent être renouvelés indéfiniment et rompus facilement, les recours en cas d'abus restant complexes à faire aboutir. Certains économistes considèrent donc aujourd'hui que le chômage réel pourrait être le double des chiffres officiels. Cela expliquerait qu'en dépit des tendances à la pénurie, une grande partie des actifs japonais est en situation de paupérisation. Chez les travailleurs à temps partiel, le salaire annuel moyen ne dépasse pas les 1 100 000 yens (6 733 euros).